



## Les enjeux de la numérisation des armées

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

MM. OLIVIER BECHT ET THOMAS GASSILLOUD

publié le 16/06/2020

Sciences & technologies

Quelque nom qu'on lui donne, « révolution numérique », « mise en données » du monde (pour l'anglais datafication), « transition digitale » ou simplement « numérisation », le partage et le traitement de données en réseau s'imposent à tous ? États comme individus, entreprises comme organisations publiques ?, dans tous les champs de l'activité humaine ? des tâches les plus banales du quotidien aux applications professionnelles les plus poussées. Plus qu'une technologie, c'est un phénomène qui sous-tend la marche de nos sociétés et les transforme en profondeur ; c'est tout un mode de vie qui change avec la technologie. En cela, peut-être, n'est-il pas abusif de parler de « révolution ».

Et encore, jamais révolution industrielle n'aura entraîné autant de bouleversements ? et cela de façon aussi rapide ? que l'essor du numérique, qui a profondément modifié en quelques années non seulement la production et la consommation de biens et services en tout genre, mais aussi jusqu'à nos manières d'interagir, d'apprendre et de penser. Les armées ne sauraient, bien entendu, demeurer à l'écart de ces transformations. D'ailleurs, comment le feraient-elles ?

C'est longtemps l'armement qui a donné l'impulsion dans l'innovation technologique et, si les armées ne sont plus les principaux prescripteurs de l'innovation technologique dans la « révolution numérique », en tout état de cause, elles font partie d'un écosystème humain, social, industriel et administratif traversé, comme l'ensemble de la société, par les mutations que suscitent les technologies numériques. Cela vaut pour les armées comme pour toute organisation : la numérisation a profondément modifié les modes de production et de consommation, avec des gains de productivité dont les armées ne peuvent pas se priver dans le champ de leur activité dite « organique », c'est-à-dire celle du quotidien. Cela vaut aussi dans le champ opérationnel, où nos armées occidentales se doivent de conserver la supériorité technologique qui fait leur ascendant opérationnel. Il s'agit dès lors pour elles, au travers des bouleversements technologiques à l'œuvre, de conserver et d'accroître toujours leurs capacités dans trois ordres de fonctions : ? identifier la menace, ce que les moyens numérisés doivent permettre de faire toujours plus rapidement, voire de façon prédictive ;

? neutraliser la menace, par un ensemble de moyens auxquels les technologies numériques peuvent conférer davantage d'efficacité, voire d'efficience, qu'il s'agisse d'armements classiques ou de combat cybernétique ; ? protéger les organes et systèmes d'importance vitale qui animent, irriguent ou innervent ce corps social complexe qu'est la Nation, à commencer par la sécurité de ses armes et de ses réseaux. Le présent rapport dresse donc un état des lieux de l'appropriation des technologies numériques par les armées et, sur la base de ce constat, étudie comment celles-ci devraient consolider leurs acquis et relever les nouveaux défis que posent les ruptures technologiques envisageables dans le secteur numérique. À l'étude, il apparaît que la France a plutôt bien engagé le « virage numérique » dans la mutation de ses armées, avec toutefois des succès qui restent inégaux.

L'évolution rapide de nos alliés comme de nos potentiels adversaires, ainsi que les ruptures technologiques à venir, imposent aujourd'hui de faire de la numérisation de notre outil de défense une priorité nationale, sous peine de déclassement. Il en ressort surtout qu'en fin de compte, les enjeux de la numérisation des armées s'analysent en réalité comme d'éminents enjeux de

souveraineté. Souveraineté dans l'emploi de la force, bien sûr, mais souveraineté, aussi, dans la possession des technologies. Que l'on ne se leurre pas : bien loin des utopies qui ont pu présider, un temps, au développement de ces technologies, le numérique est bel et bien devenu un outil de puissance, un formidable levier au service de politiques de rayonnement et ? on peut le dire sans hyperbole ? de domination. L'industrie numérique est à ce titre un champ de rivalités entre des grandes puissances technologiques, parmi lesquelles les Européens ne figurent plus au premier rang.

C'est pour nos armées, instrument par excellence de notre autonomie stratégique, que la reconquête d'un plus haut niveau de souveraineté technologique est particulièrement cruciale. À l'heure du numérique, il n'y a pas de souveraineté possible en état de dépendance technologique. C'est pourquoi les rapporteurs étudient les voies et moyens de la consolidation d'un écosystème d'innovation technologique à même de fournir la base industrielle et technologique de notre autonomie stratégique.

Le ministère des Armées a un rôle majeur à jouer dans cet effort de consolidation. Et si, pour certains développements technologiques, l'échelle nationale paraît trop étroite, c'est dans l'optique d'une autonomie stratégique élargie à l'Union européenne que des efforts méritent d'être faits en coopération. Un tel effort suppose des investissements ? tant financiers ou technologiques qu'humains ? ainsi qu'une mutation de nos pratiques et de nos organisations administratives. Il en va de la capacité de la France à « rester dans la course » et, in fine, du succès de nos armes.

---

**Titre :** MM. OLIVIER BECHT ET THOMAS GASSILLOUD

**Auteur(s) :** MM. OLIVIER BECHT ET THOMAS GASSILLOUD

---

EN SAVOIR PLUS

DOCUMENT A TELECHARGER

---